

Biens classés et zones de protection

Collégiale Saint-Vincent: 1) l'intégralité de l'aile occidentale du cloître (intérieur et extérieur); 2) les façades, toitures y compris la charpente de la Maison du Chapitre ainsi que certains éléments intérieurs, à savoir les deux cheminées de la Saint-Vincent, la porte d'accès, le plafond stucqué et les lambris ainsi que les bancs du XVIIe siècle de la salle du Chapitre; 3) les façades, toitures, y compris les charpentes de la Maison du Suisse et annexes la raccordant à la Collégiale ainsi qu'à l'étage: le plafond mouluré, le manteau de cheminée et la porte d'accès vers la Maison du Chapitre; 4) l'intégralité de la tourelle d'escalier; 5) le mur de clôture du jardinet et sa porte en plein cintre ainsi que le trottoir et l'escalier se trouvant à l'intérieur du jardin

Identification

Code interne : 55040-CLT-0004-01

Code DGO4 : SOIGNIES/3 Bis

Localisation

SOIGNIES

Ancienne(s) commune(s) : Soignies

Cartographie

Cartographie globale :



Cartographie du monument :



Décision

Date d'arrêté : 20/12/1999 (classement)

Date de publication : 12/04/2000

Type(s) de classement

- Monument

Liens utiles

Aides régionales : [En savoir plus...](#)

Déductibilité fiscale : [En savoir plus...](#)

Dossier(s) Lié(s)

[55040-
CLT-0003-01](#)

[55040-
CLT-0026-01](#)

Document(s)



[Arrêté - 60.82 Ko](#)



[Publication au Moniteur belge - 108.38 Ko](#)

[Tous les documents au format ZIP](#)



Le présent site du SPW Territoire vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. Le SPW Territoire n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.